

Compte rendu Réunion de bureau Mardi 4 novembre 2014 à Malabat

Point Calendrier :

- Conseil d'Administration du CIAS : Jeudi 13 novembre à 20h30 à Labéjan
- Commission Séniors : Jeudi 20 novembre à 10h à La Gravière
- Réunion de Bureau : Mardi 2 décembre à 20h30

I – Voirie

Christian Daujan, Vice-Président en charge de la « Voirie » rappelle que lors de la dernière réunion il a été décidé de travailler sur des critères pour la définition d'une voirie d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire. L'objectif étant homogénéiser cette compétence pour l'ensemble des 37 communes.

5 élus se sont regroupés pour aborder cette réflexion :

- Christian Daujan
- Michèle Cousse
- Christian Falceto
- Jean-Franco Techer
- Christian Verdier

Ce groupe de travail propose de relier les communes entre elles, tout en se servant des routes départementales. Ces voies seraient d'intérêt communautaire et le reste de la voirie retournerait de la compétence de la commune.

En totalité AAG compte 700 km de voies communales. L'entretien global par la Communauté de Communes est impossible financièrement.

Souhait d'une répartition équitable de cette compétence sur l'ensemble des communes ou restitution en compétence communale.

Une interrogation se pose tout de même sur l'avenir de cette compétence qui pourrait devenir obligatoire dans les années à venir.

Toutefois, il est de l'intérêt d'AAG de garder cette compétence voirie au vu de la DGF. En effet, si la compétence revient aux communes il y aura perte d'une partie de la bonification de la DGF actuelle. DGF 2013 : 469 000 €

Rappel : Toutes les communes touchent de la DSR (Dotation Solidarité Rurale) compétences ou pas. Le calcul est fonction du km de voirie, du nombre d'enfants et du potentiel fiscal.

Afin de préparer au mieux la programmation 2015, une décision doit être prise avant fin 2014.

Pour la prochaine réunion bureau :

- Estimation de l'incidence financière si restitution de la compétence aux communes (au vue de la législation actuelle)
- Proposition par le groupe de travail d'une voirie d'IC avec les critères définis

II – Organisation écoles

Suite au courrier de l'Inspection d'Académie (envoyé en mairie), les effectifs de la rentrée 2014 : 453 élèves (-13 par rapport en 2013).

La moyenne départementale par classe est de 19.09 élèves.

Les RPI AAG menacés qui ont une moyenne inférieure sont :

- RPI Manas Bastanous, Montaut, Sainte Dode
- RPI Aux Aussat, Estampes, Laguian Mazous
- RPI Clermont-Pouyguillès, Saint-Médard, Saint-Elix Theux, Lagarde Hachan
- RPI Haget, Montégut

Michel Doneys, Vice-Président en charge des « Affaires Scolaires » présente le bilan des réunions par secteur.

- **Secteur des Baïses** : Bazugues, Barcugnan, Berdoues, Belloc Saint-Clamens, Duffort, Manas Bastanous, Montaut, Mont de Marrast, Ponsampère, Sadeillan, Sainte Aurence Cazaux, Saite Dode, Saint-Martin et Saint-Michel

Proposition de créer un pôle scolaire sur Saint-Michel avec deux maternelles aux extrémités : Berdoues et Manas Bastanous pour éviter les fuites d'élèves vers l'extérieur du territoire.

- **Secteur Astarac** : Clermont-Pouyguillès, Idrac-Respaillès, Labéjan, Lagarde Hachan, Loubersan, Miramont d'Astarac, Moncassin, Saint-Elix Theux, Saint-Médard, Saint-Ost, Sauviac et Viozan

Deux propositions ont émanées des discussions :

- 1 pôle sur le secteur Saint-Médard et deux maternelles (Saint-Elix Theux et secteur Miramont d'Astarac)
- 1 pôle et une maternelle à Saint-Elix Theux et 1 maternelle au secteur Miramont d'Astarac (cette proposition pose un questionnement par rapport au pôle de Saint-Michel à proximité)

- **Secteur Arros** : Aux Aussat, Beccas, Betplan, Castex, Estampes, Haget, Laguian Mazous, Malabat, Montégut Arros, Villecomtal sur Arros

Réunion du secteur : Lundi 17 novembre à 18h à Villecomtal (siège CC)

La dernière proposition faite est de ne pas réorganiser et d'attendre les décisions de l'Académie.

Concernant la mise en place de pôles, deux possibilités sont à étudier : l'aménagement, l'extension de locaux actuels ou la création.

La prochaine réunion bilan concernant ce sujet se fera lors de la réunion de bureau du 2 décembre.

III – Réforme territoriale

Le projet de loi lié à la réforme territoriale des Communautés de Communes avec un seuil de 20 000 habitants est à l'examen des parlementaires.

Une CDCI d'installation a eu lieu le 17 octobre. Le Préfet va travailler sur le redécoupage des Communautés de Communes du Gers en lien avec la réforme à venir. Une CDCI restreinte a été mise en place pour aborder ce sujet.

Le Préfet va recevoir l'ensemble des Présidents de CC avec le Maire de la commune la plus importante.

Le calendrier de ces travaux est prévu entre avril et décembre 2015.

Céline Salles et Annie Bourdallé se rendront au Pays d'Auch jeudi 6 novembre pour un rendez-vous « Projet de territoire ».

La Communauté de Communes AAG est membre du Pays d'Auch.

Concernant les crédits LEADER, AAG fera partie du Gall du PETR Portes de Gascogne.

Siège : Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne « 19 Avenue de Gascogne » 32730 Villecomtal sur Arros
Tél. : 05.62.64.84.51 Mail : contact@cdcaag.fr

Antenne délocalisée : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès - Tél : 05.62.59.04.48